

Paris
Novembre 2013

Madame, Monsieur,

Après l'été et quelques jours de vacances bien méritées, le travail parlementaire a repris le 10 septembre, le Président de la République ayant convoqué le Parlement en session extraordinaire.

1 – Les suites de l'affaire CAHUZAC

Un homme a menti après avoir triché. Cet homme était l'un des ministres les plus influents mais aussi l'un des plus brillants du Gouvernement. Le Parlement a décidé la mise en place d'une commission d'enquête, présidée par Charles de COURSON (UDI) mais dont le rapporteur est de la majorité. Le Parti Socialiste - majoritaire dans cette commission - a été extrêmement bloquant dès qu'il fut question de savoir si le Premier ministre ou le Président de la République était informé du comportement fiscal de Jérôme CAHUZAC. Des ministres ont été auditionnés : Christiane TAUBIRA, Manuel VALLS, Pierre MOSCOVICI. Mais l'essentiel n'a pas été dévoilé, la majorité protégeant le sommet de l'Etat. Il est d'ailleurs à noter que durant ces auditions, M. VALLS s'est montré brillant, Mme TAUBIRA, très déterminée alors que M. MOSCOVICI était particulièrement gêné, troublé, embarrassé. Bien que ces derniers aient été auditionnés sous serment, nombreux sont les parlementaires à penser que Pierre MOSCOVICI n'a pas tout dit, même s'il ne faut pas confondre une solidarité très mal placée avec l'intégrité personnelle qui n'est pas en cause. Au final, le groupe socialiste a fait ce qu'il devait faire : noyer le poisson au moment où les feux de l'actualité se tournaient vers d'autres horizons. C'est politiquement bien joué mais est-ce que la démocratie y gagne quelque chose ? Probablement pas.

2- Le mariage pour tous

Le texte fut voté en avril 2013, après un hiver de débats houleux. Après tant de discussions et d'immenses manifestations, une page a été tournée, les regards se sont posés sur d'autres horizons. Je m'étais opposé à cette loi, non pas hostile au mariage – je n'ai rien à dire sur le choix de deux adultes consentants même si j'aurais préféré que cela s'appelle « alliance civile » plutôt que « mariage ». Ce qui m'a gêné, c'est l'adoption. La chose peut se résumer très simplement : chacun a-t-il droit à un enfant ou l'enfant a-t-il des droits ? A titre personnel, je persiste à penser que l'enfant a le droit d'avoir - ou du moins de connaître - son papa et sa maman. En mélangeant deux dispositifs (le mariage et l'adoption) en un seul texte, le Gouvernement a voulu forcer la main des parlementaires, y compris de parlementaires de sa propre majorité qui étaient favorables au premier volet et non au second. L'opposition reviendra-t-elle sur ce texte si elle redevient majoritaire ? Il faudrait être devin pour le savoir, même si certains s'expriment avec beaucoup de vivacité sur le sujet. En ce qui me concerne, je reste persuadé que la vraie problématique est bien celle de l'adoption et au-delà, la procréation médicalement assistée (PMA) et la gestation pour autrui (GPA).

3- Le renvoi de Delphine BATHO

Le 2 juillet, je rentre dans l'hémicycle en fin d'après-midi et m'assois au premier rang, à côté de mon collègue André SCHNEIDER. A quatre mètres de moi, Delphine BATHO, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, suit la discussion d'un texte relevant de son champ de compétence. Le matin même, elle avait critiqué sur les ondes d'une radio les orientations budgétaires pour son ministère. En effet, elle avait jugé que le budget préparé pour 2014 était "mauvais". La ministre ne semblait pas totalement sereine lorsque, tout à coup, son téléphone portable vibra. Aussitôt elle demanda une suspension de séance au nom du Gouvernement et sortit de l'hémicycle. La suspension dura beaucoup plus longtemps que ce qui avait été demandé par Mme

BATHO. Les échanges entre la trentaine de députés présents commencèrent. Je lançais ainsi au Président de la Commission du développement durable dans laquelle je siége, un homme respectable, Jean-Paul CHANTEGUET : « Sera-t-elle encore ministre en revenant ? ». Lors de son retour, la ministre était blanche, décomposée, très nerveuse. Elle venait d'être convoquée à Matignon où son sort était déjà scellé. Ministre sans poids réel au sein du PS, elle a cru disposer de la même liberté que des « poids lourds » comme Manuel VALLS ou Arnaud MONTEBOURG. Elle s'est trompée. Elle en paiera le prix fort. Le soir même, à la buvette, j'ai félicité Philippe MARTIN, membre de notre commission, qui venait d'être nommé ministre. J'ai voulu savoir à quel moment il avait appris qu'il serait nommé. Il m'a répondu que c'était vers 16H alors qu'à 18H, Delphine BATHO était convoquée chez le Premier ministre qui lui demandait de retirer ses propos - sans quoi elle serait « démissionnée ». J'ai la conviction que c'est cette information qui rendra la ministre corrosive dans les jours qui suivirent son limogeage. Après l'été, elle reprendra son poste de député dans les travées de l'Assemblée, avec beaucoup de discrétion et d'humilité.

4- Le 18 septembre 2013

Moment sympathique pour moi : le groupe me demande de défendre à la tribune la motion de renvoi en commission de la proposition de loi *visant à redonner des perspectives à l'économie réelle et à l'emploi industriel*. J'avais en effet demandé un temps de parole pour intervenir sur ce texte dangereux et toxique pour l'économie française. Un temps de parole, c'est selon le nombre d'orateurs inscrits 5 minutes, parfois 10. Cinq jours avant de monter à la tribune, je suis contacté pour cette demande de prise de parole : 30 minutes me sont réservées ! Cet honneur me demande un long et lourd travail de préparation. Je prendrai beaucoup de plaisir à « *potasser ce grand oral* » pour la tribune, même si je suis un peu stressé au moment de m'exprimer. J'avoue que très vite, je me suis senti à l'aise et c'est en toute liberté que j'ai pu dire les choses auxquelles je croyais et qui me sont chères. Mes collègues de groupe présents dans l'hémicycle m'ayant plutôt félicité, j'espère avoir rempli correctement ma mission. Je suis d'ailleurs prêt à recommencer sur l'un ou l'autre texte qui me paraîtrait devoir relever d'un champ où j'ai une compétence.

5- Vendredi 4 octobre 2013

Je marie en mairie de MOLSHEIM la petite-fille de Jean-Marie CARO qui s'est installée dans notre Ville. L'ancien député de la 6^{ème} circonscription du Bas-Rhin n'est pas là mais j'avais fait préparer un petit colis de vins pour saluer celui qui fut, pendant 21 ans, député de la 6^{ème} circonscription du Bas-Rhin, avant Alain FERRY. Etant un peu déçu de ne pas le croiser, sa petite-fille et son père (le fils du député) m'invitèrent à passer quelques instants à la réception de mariage, le lendemain soir. Arrivant à OTTROT le samedi, vers 22H30, je rencontrai un homme de 83 ans, à l'esprit vif et profondément chaleureux. M. CARO habite désormais chez son fils, en Isère. Il me dit avoir eu les larmes aux yeux en entrant dans l'église, en sillonnant les rues de MOLSHEIM, en revoyant les villages de la circonscription. Je fus ému de revoir cet homme doux et gentil qui aura autant marqué la vie publique de notre territoire - à l'exception du canton d'OBERNAI alors rattaché à la circonscription de SELESTAT. Il ne m'appartient pas de débattre d'événements politiques que je n'ai pas connus mais, à titre personnel, j'ai toujours eu de la reconnaissance pour ceux à qui j'ai eu le bonheur de succéder.

6- Un incident sexiste ?

Le 8 octobre au soir, je siége dans l'hémicycle, où le texte sur la réforme des retraites est examiné. Tard dans la nuit, un de mes collègues du groupe UMP, agriculteur de profession, imite le bruit de la poule. Ce n'était certainement pas une attitude appropriée alors que s'exprimait Mme véronique MASSONNEAU, une députée

écologiste. Le geste, s'il était discourtois, trahissait néanmoins une réaction épidermique suite à un fait qui nous avait profondément scandalisés : la députée écologiste, Mme Laurence ABEILLE, avait accepté de porter une caméra cachée pour piéger des députés qui s'étaient rendus à une soirée de promotion de la charcuterie française. Evidemment, les députés piégés étaient tous UMP alors que des députés écologistes et socialistes étaient également présents. Ces méthodes de la part d'une députée rappellent celles d'un autre temps ; en outre, le Président de l'Assemblée nationale, d'habitude si prompt à sanctionner les députés de l'opposition, refusa de prendre la moindre mesure à ce sujet. Aussi présenter l'affaire de la séance du 8 octobre comme une affaire sexiste apparaît ubuesque. Le talent de la gauche est d'avoir su monter l'affaire en épingle, faisant oublier pendant quelques instants, depuis son arrivée au pouvoir, que le chômage avait augmenté de plus de 320 000 personnes et que, malgré des hausses massives d'impôts, le déficit ne se réduisait toujours pas. Malheureusement, au fond des urnes, tout ce mauvais cinéma ne profite qu'à une seule formation : celle de l'extrême-droite.

Conclusion

La période qui s'achève a été très agitée. Le Gouvernement bricole moins même s'il étale au grand jour des divisions si multiples. Certains ministres très fragiles au début ont acquis de l'expérience, « de la bouteille » en quelque sorte. Etant passionné par les sujets économiques, je suis surpris et même un peu horrifié de l'approche de la gauche face aux entreprises : un citron à presser, rien d'autre qu'un citron à presser... La pire chose, c'est le conservatisme, consistant à protéger, défendre, « *bunkériser* » jusqu'à l'absurde ce qui existe sans jamais penser que notre salut pourrait venir de la création de nouvelles entreprises, du développement de celles qui existent. Afin de remédier à cette situation désastreuse, il nous faut instaurer de la confiance ! Et il faut surtout que notre pays redevienne compétitif car de ce point de vue, nous avons déjà perdu la guerre, notamment face à l'Allemagne. Durant cette période, nous avons aussi voté en 1^{ère} lecture le projet de loi interdisant le cumul des mandats qui devrait revenir prochainement en discussion. Quelle hypocrisie que celle des nombreux députés socialistes nous disant qu'il s'agit d'une « *connerie* » et qui, dans l'hémicycle, sous contrôle et sous pression, ont voté comme un seul homme ! Je ne donne pas de leçon car si j'étais dans la majorité, que ferais-je dans pareil cas sur un autre texte qui irait contre mes convictions ? En commission souvent, je note que les députés ayant une expérience d'élu local apportent du pragmatisme quand les députés élus sur une étiquette, dans le mouvement suivant une élection présidentielle, restent sur le terrain de l'idéologie. Très sincèrement, je crois que la France a tout à perdre à ce que les maires ne siègent plus dans l'hémicycle. Dans les territoires aussi, les députés ont du poids. Écoutés, entendus, respectés (?), ils peuvent souvent servir d'intermédiaires et fermer les parapluies grand ouverts d'une administration trop souvent frileuse. Là aussi, je crois que nos territoires ont tout à perdre si leurs députés ne sont plus maires. Pour l'heure, deux immenses textes sont annoncés : le PLF, autrement dit le budget de la Nation, et le PLFSS, projet de loi de financement de la sécurité sociale. A titre personnel, je plaide pour 3 orientations : la réduction des déficits, des économies intelligentes et l'arrêt de l'augmentation déraisonnable de la fiscalité sur les entreprises comme sur les ménages.

A mon âge, je continue de rêver...

Bien cordialement,

Laurent FURST
Votre député